
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Négociation Port Grande-Anse

Jonquière, le 23 septembre 2011 – Suite à un revirement de dernière minute de la partie patronale sur les points majeurs en litige, les salariés représentés par la section locale 2004 des TCA-Québec, ont accepté les offres patronales déposées en fin de journée le mercredi 21 septembre, dans une proportion de 73% dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la convention collective des salariés des Terminaux Portuaires du Québec / Port Grande-Anse,

Selon Denis Lepage, porte-parole syndical à la table de négociation, l'employeur a pris la bonne décision en faisant les avancées nécessaires afin de régler le renouvellement de la convention collective. « Reprendre devant un conciliateur du CCRI, signifie également repartir à zéro sur la majorité des points qui ont déjà été discutés, durcir les positions de part et d'autre, et se diriger ainsi dans un cul-de-sac. »

Points saillants

Dans un cadre de convention collective de 4 ans, rétroactif au 1^{er} janvier 2011 et se terminant le 31 décembre 2014, la négociation a permis aux salariés de bonifier de manière significative les points suivants :

- o Assurances collectives;
 - Statu quo : le syndicat demeure le gestionnaire du régime;
 - L'employeur paie 100% de l'assurance collective;
 - Remboursement de la totalité des montants dus au syndicat;

- Salaires :
 - 10% d'augmentation sur 4 ans, qui situera au 1^{er} janvier 2014, le salaire moyen à plus de 28,00\$/heure;
- Garantie d'emplois : des percées novatrices pour s'assurer d'un plancher d'emplois minimum, du reclassement des salariés et de l'embauche;
- Augmentation des primes pour :
 - Amarrage des bateaux;
 - Déchargement des bateaux de dynamite;
 - Finition de navires;
- Augmentation des contributions au fonds de pension;
- Création d'un REER-FTQ par les cotisations de l'employeur;
- Diminution de l'éligibilité pour la prise des fêtes légales durant la période des fêtes;
- Plus de flexibilité sur l'achat des équipements de sécurité;
- Plus grande couverture des remboursements des sommes perdues en accident de travail (CSST –vs- fédéral);
- Établissement d'une cotisation hebdomadaire de l'employeur pour les congés d'éducation payés (CEP) des TCA-Québec;
- Etc.

Conclusion

De plus, selon le comité de négociation, la restructuration en profondeur de la convention collective permettra aux salariés de Port-Grande-Anse de se positionner stratégiquement face au développement économique sans précédent que l'on prévoit à Port-Saguenay.

Denis Lepage, pour :

Le comité de négociation Unité T.P.Q. Grande-Anse
s.l. 2004, TCA-Québec
DL/cgsepb343

418 720-1323